Publié le 24 septembre 2017. Dernière modification : 28 avril 2023. www.entreprises-coloniales.fr

GEORGES MOTTE, Phanthiêt (Annam) Entrepreneur, colon, garagiste

A l'Officiel de l'Indochine CONCESSIONS ACCORDÉES (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juin 1926)

À MM. [Raymond] Bèle et [Georges] Motte, colons à Phanthiêt (Annam), 430 ha. qui devront être désouchés et mis en culture.

ANNAM (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juillet 1926)

M. Motte, entrepreneur à Phanthiêt, et sa femme, rentrent en France après un séjour de cinq ans.

Notre carnet financier Garage de Phanthiêt (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 août 1927)

MM. Georges Motte et Raymond Bèle ont créé la société en nom collectif Garage de Phanthiêt, au capital de 10.000 piastres, chacun d'eux apportant 5.000 fr.

26 avril 1928 (Le Bulletin administratif de l'Annam, 1er mai 1928)

Les marchés de gré à gré conclus le 6 avril 1926 entre M. MOTTE Georges à Phanthiêt et le Service forestier de l'Annam pour l'exploitation des coupes n° 2, Séries A Forêts protégées de Suoi-Cat Nord et de Suoi-Cat Sud sont résiliés.

Sont confisqués au profit de l'Administration du Protectorat de l'Annam les cautionnements définitifs de cent cinquante francs (150 fr.) chacun versés par M. MOTTE Georges en garantie de ses marchés susvisés suivant récépissés n° 517 et 519 du 7 mai 1926 de la Caisse des dépôts et consignations.

Élection à la chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam Liste des électeurs français pour l'année 1928 (Bulletin administratif de l'Annam, 1er septembre 1928)

1^{re} partie : électeurs commerçants et industriels 117 Motte, Georges Entrepreneur Phanthiêt

À l'Officiel de l'Indochine CONCESSIONS ACCORDÉES

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 février 1929)

Un terrain, de 140 ha., sis à Phu-Hoi, province de Binh-thuan (Annam) est concédé définitivement à MM. Raymond Bèle et Georges Motte. Il fait partie de 430 ha. concédés gratuitement et provisoirement à ces messieurs en mars 1926.

COCHINCHINE (*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1929)

SAIGON

Mariage. — Le mariage de M. Max Worms et de M^{me} de Lartigue de Goueytes a été célébré dans la plus stricte intimité le lundi seize courant en la cathédrale de Saïgon.

Les témoins du marié étaient : maître Charles Dubreuilh, avocat-défenseur, et M. Al. P. Moulinet, ingénieur des mines ; et ceux de la mariée : M. Alexandre Brizon, planteur, et M. Georges Motte, entrepreneur de travaux publics.

Nous présentons à M. et M^{me} Worms nos félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

A l'Officiel de l'Indochine DEMANDES DE CONCESSIONS

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 février 1930)

M. G. Motte, entrepreneur de travaux publics à Phanthiêt, demande concession de prise d'eau sur la rivière Song-Cai aux fins d'irrigation de rizières de la plaine de Khanhhoa

PROTECTORAT DE L'ANNAM CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM Année 1930

(Bulletin administratif de l'Annam, 19 avril 1930)

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Phanthiêt 34 Motte, Georges Entrepreneur, Membre CIFEF Phanthiêt

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM (Bulletin administratif de l'Annam, 27 avril 1931)

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Phanthiêt 35 Motte, Georges Entrepreneur, membre CIFEE Phanthiêt

(Bulletin administratif de l'Annam, 16 décembre 1931)

Les électeurs français et indigènes de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam sont convoqués à la date du trois février 1932, à l'effet de procéder aux élections partielles destinées à pourvoir au remplacement de MM. ... [Georges] Motte... (membres indigènes sortants de la dite Chambre).

ANNAM

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 août 1932)

Une panthère blessée a tué un coolie sur la concession de Tacou appartenant à M. G. Motte, près de Phanthiet.

ANNAM (Bulletin administratif de l'Annam, 1er janvier 1933)

Le 25 octobre, la « Dépêche » déplore la mise en vente prochaine sur mise à prix de 5.300 piastres des immeubles de M. Georges Motte, estimés jadis 140.000 p. et qui sont grevés d'une hypothèque de 65.000 piastres.

M. Georges Motte est à Phanthiêt depuis 33 ans et contribua à la construction de la voie ferrée de Saïgon à Khanh-Hoa, des routes Saïgon-Phanthiêt, Phanthiet-Djiring, Phanthiêt-Nhatrang, ainsi que de beaucoup d'immeubles administratifs en Annam.

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 1er juillet 1926)

Sont révoquées : l'autorisation accordée en février 1931 à M. Motte d'utiliser les eaux du Song-Cai (Khanh-Hoa) pour irriguer 3.000 ha. de rizières

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM (Bulletin administratif de l'Annam, 1934)

14 — Circonscription électorale de Phanthiêt 24 Motte, Georges Entrepreneur Phanthiêt

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM (Bulletin administratif de l'Annam 15 février 1936)

14° — Circonscription électorale de Phanthiêt 25 Motte Georges Entrepreneur Phanthiêt

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM

Année 1938 Liste des électeurs (*Bulletin administratif de l'Annam* 15 février 1938) [442]

13° — Circonscription électorale de Nhatrang — Phanrang Section de Phan-rang 32 Motte Georges Entrepreneur des T. P. Phanthiêt

COCHINCHINE

Saïgon

M. Jean Phily, le sympathique forestier de Phanthiêt, est décédé hier à l'hôpital Grall (L'Avenir du Tonkin, 13 novembre 1939,p. 5)

Jean Phily, le sympathique forestier de l'Annam, chef du cantonnement de Sông-Dinh (Annam), n'est plus.

Il est décédé hier matin à l'hôpital Grall d'une névrite cardiaque paludéenne.

Les jambes enflées, le cœur oppressé, il avait pris la décision de se faire hospitaliser.

Il arriva à Saïgon dans le courant de l'après-midi. Moins de 24 heures après, ses amis apprenaient son décès.

Cette nouvelle jeta la consternation parmi ses amis et ils sont particulièrement nombreux ici.

Une carrière bien remplie

Jean Phily, grand ami des indigènes, avait un cœur d'or. Il aimait passionnément ce pays. Il est mort dans sa 49e année.

Fils du commandant Phily, du Génie, bien connu des Tonkinois, le défunt vint en Indochine fort jeune.

Ancien combattant, il fit glorieusement son devoir durant la guerre 1914-1918 dans l'arme d'élite : l'aviation.

Décoré de la croix de guerre, de la médaille militaire et titulaire de plusieurs citations, il revint en 1919 en Cochinchine.

C'est à Phily, comme à quelques autres, que le cadastre doit les levers de plans photographiques du Darlac, de Nhatrang, etc.

Jean Phily devait quitter l'aviation pour s'installer dans ce pays qui l'avait conquis.

Apres avoir travaillé trois ans durant avec M. Motte, l'entrepreneur de Phanthiêt, qui devait rester son meilleur ami et que nous avons rencontré à la morgue de l'hôpital veillant le corps de son vieux camarade, il devait entrer dans le service des Forêts. Il y était depuis plus de quatorze ans lorsque la mort l'enleva brutalement à l'affection des siens.

C'est au Sông-Dinh, poste particulièrement malsain, qu'il occupa pendant dix ans que nous avons connu Jean Phily.

C'est là que notre ami attrapa le paludisme. Il était impaludé au dernier degré, mais il aimait sa forêt et, pour rien au monde, il ne l'aurait guittée.

Vers la fin de 1938, à la fête des Moïs de Suoï-kiet — fête dont l'« Impartial » donna un long compte rendu, il était heureux : on venait de prendre des mesures pour protéger sa forêt.

Il n'y a pas très longtemps, à l'occasion des fêtes de l'Assomption, nous devions retrouver notre ami à Muong Man. C'était un jour de repos et lui pourtant travaillait : il était venu faire une visite d'inspection et encaisser des droits de coupe chez un exploitant forestier de la région.

Alors que nous déjeunions chez un ami commun, Jean Phily, qui était un grand chasseur mais qui, modeste, ne parlait pas de ses exports cynégétiques, pourtant nombreux, nous entretenait de ses projets.

Il avait toujours des idées nobles et généreuses.

Pour ce qui était de la chasse, l'idée que des chasseurs, des « Saïgonnais » comme il les appelait, puissent faire des « massacres » au cours d'une partie de chasse pour le seul plaisir de tuer, le mettait hors de lui.

Il avait travaillé avec Omer Sarraut*, lieutenant de chasse, pour élaborer le règlement destiné à protéger le gibier de l'Indochine.

Il avait accompagné Jean de Beaumont* au cours de sa grande chasse à dos d'éléphant, la fameuse expédition que le député de la Cochinchine fit juste à la veille de partir pour l'Amérique où il allait, comme on le sait, représenter l'Indochine à la grande Exposition internationale de San Francisco*.

Avec Jean Phily, l'Administration perd une unité de valeur et le service forestier un de ses meilleurs agents.

« L'Impartial » adresse à Mme Phily (notre ami venait de se marier il y a tout juste quinze jours) et aux amis du défunt l'expression de ses condoléances sincèrement émues et attristées.

Obsèques à Pr	nanthiêt.
---------------	-----------

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE PROTECTORAT DE L'ANNAM CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM Année 1940

(Bulletin administratif de l'Annam, 3 avril 1940)

14° — Circonscription électorale de Phanthiêt 35 Motte Georges Entrepreneur des T. P. Phanthiêt

> Saïgon (L'Écho annamite, 22 mai 1940)

La police saïgonnaise a déféré au parquet le coolie Thai-van-Phuong, domicilié rue de Champagne, coupable d'avoir enlevé à son patron, M. Motte, un appareil Kodak, d'une valeur de cent quatre-vingt cinq piastres.